

Le terme « épistocratie » est un néologisme très peu usité. Il désigne un mode de gouvernement au sein duquel le pouvoir serait confié aux savants. L'idée n'est pourtant pas totalement fantaisiste. Elle a connu une forme d'illustration, dans la Chine confucéenne, à travers le système du mandarinat et d'une certaine manière, on en trouve un peu l'esprit dans la position hégémonique qu'occupent, au cœur des démocraties occidentales et au service du Prince, les hauts fonctionnaires issus des grandes écoles. Platon en rêvait en écrivant La République et en estimant souhaitable de confier le pouvoir aux philosophes. Elle fait également son chemin depuis qu'à la faveur de la globalisation du droit, de l'épuisement des grands récits idéologiques et de la technicisation des problématiques auxquelles est confrontée la société, ce même Prince prend de plus en plus appui, avant de prendre ses décisions, sur l'éclairage scientifique des experts. Enfin, la montée du populisme dans certaines démocraties européennes et les récentes surprises électorales comme le Brexit ou l'accession du climato-sceptique Donald Trump à la Maison Blanche ont conduit certains auteurs, notamment anglo-saxons (Bryan Caplan, Jason Brennan), à s'interroger, à l'heure de la post-vérité, sur les failles du vote populaire. Leur mise en garde consiste à mettre en cause la fonction épistémique de la démocratie et à se demander si le peuple est suffisamment éclairé pour pouvoir décider rationnellement. De là à abolir le suffrage universel, à instaurer un suffrage capacitaire ou à confier un vote plural aux diplômés ou aux habitants des grandes métropoles comme d'aucuns l'ont suggéré au lendemain du Brexit avec un sens de la provocation qui n'était pas dénué de sincérité, il n'y a qu'un pas qu'il n'appartient pas, bien évidemment, aux participants de ce colloque de suggérer. L'objet de cette rencontre est d'examiner la pertinence, les enjeux voire les dangers de cet idéal épistocratique aux termes duquel il existerait des vérités politiques qu'il appartient aux seuls individus « éclairés » de découvrir. Longtemps après Max Weber, la question du rapport entre le savant et le politique voit son intérêt cruellement relancé par la crise actuelle que traverse la démocratie.

Renseignements et inscriptions :

Habiba ABBASSI, Assistant-Ingénieur du CERCOP

tél. : 04.34.43.28.64

habiba.abbassi@umontpellier.fr



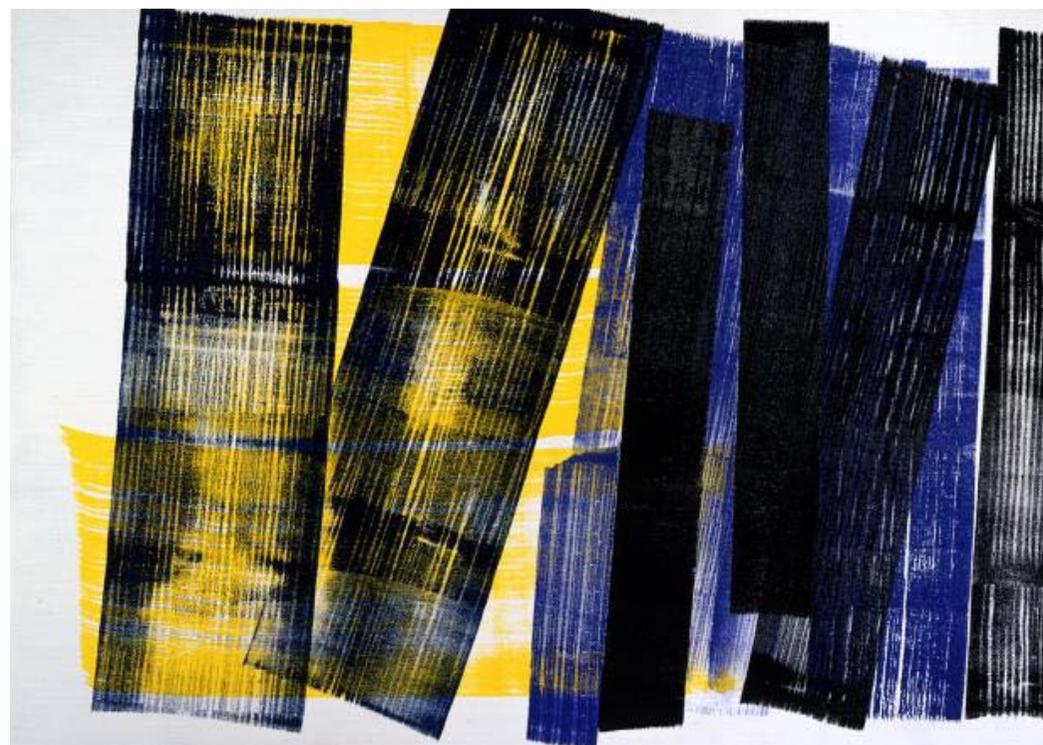
# COLLOQUE

ORGANISÉ PAR LE CERCOP  
7 et 8 décembre 2017

## DEMAIN, L'ÉPISTOCRATIE ?

Responsable scientifique : Alexandre VIALA

Professeur à l'Université de Montpellier, Directeur du CERCOP



Amphithéâtre D bâtiment 1

Faculté de Droit et de Science politique de Montpellier

Jeudi 7 décembre 2017

09h00 : Allocution de bienvenue

Philippe AUGÉ, Président de l'Université de Montpellier  
Philippe PÉTEL, Doyen de la Faculté de Droit et de Science politique  
Alexandre VIALA, Directeur du CERCOP

### I – Ouverture épistémologique

Sous la présidence de Michel MIAILLE,  
Professeur émérite de l'Université de Montpellier

09h30 : *La notion de loi au carrefour du savoir et du pouvoir*

Par Paul Amselek,  
Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon Assas

10h00 : *Le sophisme naturaliste : péché épistocratique de la pensée juridique ?*

Par Michel Troper,  
Professeur émérite de l'Université Paris Nanterre

10h30 : Pause-café

10h45 : *La dérive épistocratique du moment positiviste*

Par Alexandre Viala, Professeur à l'Université de Montpellier

11h15 : Débats

### II – Les discours épistocratiques

Sous la présidence de Pascale IDOUX,  
Professeur à l'Université de Montpellier

14h15 : *L'École historique du droit : un premier tournant épistocratique ?*

Par Jacky Hummel, Professeur à l'Université Rennes 1

14h45 : *De l'obligation à la nécessité : du droit comme science sous le IIIème Reich*

Par Johann Chapoutot,  
Professeur à l'Université Paris III Sorbonne Nouvelle

15h15 : Pause

15h30 : *Le discours épistocratique du droit global*

Par Jérôme Favre,  
Chargé d'Enseignement à l'Université de Montpellier

16h00 : Débats

Vendredi 8 décembre 2017

### Les modalités contemporaines de l'épistocratie

Sous la présidence de Pierre-Yves GAHDOUN,  
Professeur à l'Université de Montpellier

09h00 : *Peut-on parler d'une juristocratie ?*

Par Dominique Rousseau,  
Professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

09h30 : *La règle d'or et la gouvernance économique européenne*

Par Jean-Yves Chérot,  
Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

10h00 : Pause-café

10h30 : *Se dirige-t-on vers une république des experts ?*

Par Jacques Chevallier,  
Professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon Assas

11h : Débats

14h00 : *La fonction épistémique de la démocratie*

Table ronde, sous la présidence d'Alexandre Viala

Jean-Marie Denquin, Professeur émérite de l'Université Paris Nanterre

Jean-Jacques Sueur, Professeur émérite de l'Université de Toulon

Bjarne Melkevik, Professeur à Université Laval (Québec, Canada)

Riccardo Guastini, Professeur l'Université de Gênes (Italie)

### Propos conclusifs :

*La Werfreiheit* wébérienne : rempart contre l'épistocratie

Par Régis Ponsard,  
Maître de Conférences à l'Université de Reims Champagne